

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2018

FAUSSES INFORMATIONS - (N° 1219)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL29

présenté par
Mme Moutchou, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« périodes électorales »

les mots :

« période électorale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.